

quelle majeure en L2 de droit

Par **Pasteque1624**, le **29/08/2023** à **12:51**

Bonjour, je vais entrer en L2 de droit(sans avoir fait de L1 droit car je fais une passerelle) et je suis mitigée quant à mon choix de majeure. J'ai le choix entre droit de l'ue, droit des finances publiques, et droit pénal. Le droit pénal m'intéresse moins sachant que je ne veux pas m'orienter dans des carrières judiciaires mais je souhaite plutôt m'orienter vers les carrières internationales. J'aime énormément la géopolitique, les sciences politiques etc.. c'est pourquoi je voulais choisir pour mon S1 le droit de l'UE(ordre juridique de l'UE), mais j'ai regardé le plan des cours et ça me paraît très théorique/ inintéressant. En ce qui concerne les fin pub c'est aussi très technique et "barbant", j'ai entendu dire, même si cela a aussi l'air d'être intéressant... J'ai aussi regardé le plan du cours et je ne sais quoi en penser..

Lesquelles sont les matières les plus faciles selon vous ?

Aussi j'aimerais bien recevoir des conseils qui pourraient éventuellement me guider pour mon choix, s'il vous plaît.

Merci

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/08/2023** à **14:38**

Bonjour

[quote]

Lesquelles sont les matières les plus faciles selon vous ?

[/quote]

Ce n'est pas la bonne question.

Il ne faut pas choisir vos matières en fonction de leur difficulté mais uniquement par rapport à votre projet professionnel.

Dans votre cas, il faudra prendre droit de l'UE sans hésitation !

[quote]

mais j'ai regardé le plan des cours et ça me paraît très théorique/ inintéressant.

[/quote]

Le problème c'est que c'est une matière fondamentale compte-tenu de votre projet pro (carrière internationale).

Par **Pasteque1624**, le **29/08/2023** à **18:29**

D'accord merci, je tiens à préciser que même si je prenais droit des finances publiques au S1, j'assisterais quand même au cours de droit de l'UE, ils sont obligatoires aussi. C'est juste que j'aurais pas de TD sur cette matière. Ducoup je sais pas j'hésite encore. Je sais que je prendrais droit de l'UE au second semestre mais le thème du 1er me parait vraiment compliqué, j'ai vu qu'il y avait beaucoup de commentaire d'arrêt et de dissertations, exercices que je ne maîtrise pas car je n'ai pas fait de l1(car j'ai fait une passerelle).. Les finances publiques il n'y a que des cas pratiques, j'ai déjà rencontré ces exercices...

Est ce que vous pensez qu'il y aura des conséquences considérables quant à mon futur parcours si je ne prend pas droit de l'UE au 1er semestre mais que au deuxième?..

Merci de votre aide

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/08/2023** à **07:14**

Bonjour

[quote]

mais le thème du 1er me parait vraiment compliqué, j'ai vu qu'il y avait beaucoup de commentaire d'arrêt et de dissertations, exercices que je ne maîtrise pas car je n'ai pas fait de l1

[/quote]

Pour le commentaire d'arrêt, vous serez dans la même situation que vos camarades eu cette exercice n'est en principe pas donné en L1.

Pour la dissertation il faudra en parler avec votre chargé de Td dès la première séance. Si votre fac propose du tutorat, je vous suggère d'y assister pour travailler la dissertation.

De toute manière vous ne ferez que reculer le problème car vous pourrez être confronté à ces exercices en l3 (surtout si vous partez sur un parcours droit international).

[quote]

Est ce que vous pensez qu'il y aura des conséquences considérables quant à mon futur parcours si je ne prend pas droit de l'UE au 1er semestre mais que au deuxième?..

[/quote]

En principe non, les jury de Masters ne regardent que les bulletins de la L3.

Néanmoins cela peut arriver et il faudra expliquer vote choix (et malheureusement je pense que votre argumentation ne convaincra pas un jury).

Aussi, je suis dubitatif sur le fait de pouvoir bien suivre les TD du second semestre sans avoir fait la matière au premier. En effet, certaines notions seront plus développés en TD qu'en CM. Si c'est le même chargé de TD aux deux semestres, il peut très bien dire : "je ne reviendrai pas sur cette notion car nous l'avons vu en détail le semestre précédent".